



POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

Version 1

Dernière mise à jour : 25 août 2026
Date d'entrée en vigueur : 26 août 2026

TRAVO SAS

Société par actions simplifiée au capital de 4 000 €
73 Chemin LABOISSEULE - 97231 Le Robert - Martinique
107 995 912 R.C.S. Fort-de-France
contact@travo-mq.com

Protection des données personnelles et de la vie privée

PRÉAMBULE

La présente Politique explique comment TRAVO SAS collecte, utilise, conserve, protège et transmet, lorsque cela est nécessaire, les données personnelles des visiteurs, Clients, Porteurs de Projet, Professionnels, Artisans et autres utilisateurs de la Plateforme.

ARTICLE 1 - RESPONSABLE DU TRAITEMENT

TRAVO SAS, société par actions simplifiée au capital de 4 000 euros, 73 Chemin LABOISSEULE, 97231 Le Robert, Martinique, SIREN 107 995 912, 107 995 912 R.C.S. Fort-de-France, contact@travo-mq.com. TRAVO n'a pas désigné de DPO ; un point de contact interne traite les questions relatives à la protection des données.

ARTICLE 2 - PRINCIPES APPLICABLES AUX TRAITEMENTS

TRAVO traite les données conformément au RGPD et à la loi Informatique et Libertés, selon les principes de licéité, loyauté, transparence, minimisation, exactitude, limitation des durées, sécurité et respect des droits.

ARTICLE 3 - CATÉGORIES DE DONNÉES COLLECTÉES

Selon l'usage : données d'identification et de contact ; données relatives aux Projets, Devis et échanges ; photographies, vidéos, plans et documents transmis ; informations d'avancement du chantier.

ARTICLE 4 - DONNÉES RELATIVES AUX PROFESSIONNELS

TRAVO peut traiter les informations d'identification de l'entreprise, SIREN/SIRET, RCS/RM, Kbis, coordonnées, activités, zones d'intervention, documents et attestations d'assurance, justificatifs nécessaires, références de paiement, données KYC, historique des Projets, Devis, évaluations et incidents.

ARTICLE 5 - DONNÉES RELATIVES AUX PAIEMENTS

TRAVO peut traiter le montant du Devis et des échéances, les statuts et dates de paiement, références de transaction, identité du payeur et du bénéficiaire, remboursements et incidents. Les données bancaires complètes ne sont pas collectées ni conservées par TRAVO ; elles sont traitées par Stripe Payments Europe, Limited. TRAVO conserve uniquement les identifiants techniques nécessaires au rattachement des transactions.

ARTICLE 6 - DONNÉES TECHNIQUES ET DE CONNEXION

Peuvent être traités : adresse IP, date et heure, appareil, système d'exploitation, navigateur, identifiants techniques, journaux, pages consultées, actions réalisées, erreurs et données de sécurité.

ARTICLE 7 - ÉCHANGES ET SERVICE CLIENT

TRAVO peut conserver les courriels, messages, réclamations, demandes d'assistance, documents transmis, historique des échanges, réponses et informations relatives aux litiges ou incidents.

ARTICLE 8 - FINALITÉS ET BASES LÉGALES

Les traitements peuvent notamment servir à créer et gérer les Comptes, traiter les Projets, organiser les mises en relation, vérifier les Professionnels, gérer les paiements, prévenir la fraude, gérer les litiges, publier et modérer les avis, assurer le support, envoyer les communications nécessaires au service et, dans les conditions légales, réaliser de la prospection. Les bases légales utilisées sont selon les cas l'exécution du contrat ou de mesures précontractuelles, le respect d'une obligation légale, l'intérêt légitime et le consentement lorsque celui-ci est requis.

ARTICLE 9 - CARACTÈRE OBLIGATOIRE OU FACULTATIF

Certains champs sont indispensables à la création du Compte, au dépôt d'un Projet, au référencement, à la vérification ou au paiement. Les champs facultatifs peuvent être laissés libres.

ARTICLE 10 - DESTINATAIRES DES DONNÉES

Les données sont accessibles uniquement aux personnes ayant besoin d'en connaître : personnes habilitées de TRAVO, Clients ou Professionnels concernés, prestataires informatiques, hébergeurs, prestataires de paiement, messagerie, support, sécurité, conseils, avocats, commissaires de justice et autorités lorsque la loi l'impose ou l'autorise. TRAVO ne vend pas les données personnelles.

ARTICLE 11 - PARTAGE ENTRE CLIENTS ET PROFESSIONNELS

Les informations nécessaires à un Projet peuvent être partagées entre les parties pour permettre la mise en relation, la prise de rendez-vous, la visite du chantier, la préparation du Devis et l'exécution du Projet. Toute utilisation étrangère au Projet est interdite.

ARTICLE 12 - TRANSFERTS HORS DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN

Lorsque des données sont traitées ou rendues accessibles depuis un pays hors EEE, TRAVO veille à utiliser un mécanisme reconnu par la réglementation : décision d'adéquation, clauses contractuelles types ou autre garantie appropriée, avec mesures complémentaires lorsque nécessaire.

ARTICLE 13 - DURÉES DE CONSERVATION

Les données sont conservées pendant la durée nécessaire aux finalités poursuivies et aux obligations légales, comptables, fiscales, probatoires et de défense des droits. À l'expiration des durées applicables, elles sont supprimées, anonymisées ou archivées lorsqu'une conservation distincte demeure nécessaire.

ARTICLE 14 - PRESTATAIRES PRINCIPAUX

TRAVO utilise notamment Vercel pour l'hébergement applicatif, Supabase pour la base de données, l'authentification et le stockage, Stripe pour les paiements, Resend pour l'envoi de courriels et, lorsque les fonctionnalités concernées sont utilisées, des prestataires d'intelligence artificielle ou d'analyse documentaire tels qu'Anthropic ou Mistral. Le recours à ces prestataires est limité aux données nécessaires à la fourniture de leurs services.

ARTICLE 15 - SÉCURITÉ DES DONNÉES

TRAVO met en œuvre des mesures techniques et organisationnelles adaptées : gestion des droits d'accès, authentification, sécurisation des connexions, journalisation, sauvegardes, contrôle des prestataires et limitation des accès.

ARTICLE 16 - CONSERVATION DE LA PREUVE DES ACCEPTATIONS

Lorsque l'Utilisateur accepte des conditions contractuelles ou exprime un choix nécessitant une preuve, TRAVO peut conserver la version du document présenté, la date et l'heure, le Compte concerné et les éléments techniques nécessaires à l'établissement de cette preuve, pendant la durée nécessaire à la relation puis à la défense des droits de TRAVO.

ARTICLE 17 - VIOLATION DE DONNÉES

En cas de violation susceptible de présenter un risque, TRAVO prend les mesures requises et, lorsque les conditions légales sont réunies, notifie la CNIL dans les délais prévus par le RGPD et informe les personnes concernées lorsqu'un risque élevé le justifie. TRAVO tient un registre interne des violations.

ARTICLE 18 - DROITS DES PERSONNES

Dans les conditions prévues par le RGPD : droit d'accès, rectification, effacement, limitation, opposition, opposition à la prospection, portabilité lorsque applicable, retrait du consentement lorsque le traitement repose sur celui-ci, et directives relatives au sort des données après le décès dans les conditions du droit français.

ARTICLE 19 - EXERCICE DES DROITS

Les droits peuvent être exercés à contact@travo-mq.com ou par courrier à TRAVO SAS, 73 Chemin LABOISSEULE, 97231 Le Robert, Martinique. Un justificatif complémentaire peut être demandé en cas de doute raisonnable sur l'identité. TRAVO répond dans les délais prévus par la réglementation.

ARTICLE 20 - RÉCLAMATION AUPRÈS DE LA CNIL

Toute personne concernée peut introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Cette possibilité n'empêche pas de contacter préalablement TRAVO.

ARTICLE 21 - COOKIES ET TECHNOLOGIES SIMILAIRES

La Plateforme peut utiliser des cookies ou technologies similaires. Les traceurs strictement nécessaires au fonctionnement, à l'authentification ou à la sécurité peuvent être utilisés sans consentement lorsque la réglementation le permet. Les traceurs nécessitant un consentement ne sont déposés ou lus qu'après le choix de l'utilisateur. Le refus doit être aussi simple que l'acceptation et le consentement peut être modifié ou retiré à tout moment via le dispositif de gestion mis à disposition.

ARTICLE 22 - DONNÉES DES MINEURS

TRAVO est principalement destinée aux personnes disposant de la capacité juridique nécessaire pour déposer un Projet, conclure un contrat ou exercer une activité professionnelle. TRAVO n'a pas vocation à collecter sciemment des données de mineurs qui ne seraient pas nécessaires au fonctionnement du service.

ARTICLE 23 - DÉCISIONS AUTOMATISÉES ET CLASSEMENT

TRAVO peut utiliser des traitements automatisés pour faciliter la recherche de Professionnels, la pertinence des mises en relation, le classement ou la présentation de profils et la détection d'anomalies. TRAVO n'a pas vocation à prendre, sur le seul fondement d'un traitement entièrement automatisé, une décision produisant des effets juridiques ou affectant significativement une personne au sens du RGPD sans information et garanties appropriées.

ARTICLE 24 - DONNÉES PROVENANT DE SOURCES INDIRECTES

Certaines informations relatives à un Professionnel peuvent être vérifiées à partir de registres publics, registres professionnels, informations légales accessibles ou partenaires de vérification. Lorsque l'obligation d'information du RGPD s'applique, TRAVO informe la personne dans les délais prévus par la réglementation.

ARTICLE 25 - MODIFICATION DE LA POLITIQUE

TRAVO peut faire évoluer la Politique pour tenir compte de l'évolution de ses services, fonctionnalités, prestataires, traitements ou de la réglementation. La version à jour est mise à disposition sur la Plateforme. Une modification substantielle peut faire l'objet d'une information appropriée.

ARTICLE 26 - CONTACT

TRAVO SAS
73 Chemin LABOISSEULE
97231 Le Robert - Martinique
contact@travo-mq.com
107 995 912 R.C.S. Fort-de-France
TRAVO - La confiance avant les travaux.